

# Le réaménagement du port de St-Elme divise les parties

Pour régler le problème des posidonies qui s'accumulent dans le bassin, l'autorité portuaire a présenté un projet à 4 millions d'euros. Mais la Ville et les usagers du port ont demandé d'y surseoir.

Lors du conseil portuaire de Saint-Elme, vendredi, les représentants de la Ville et des utilisateurs du port étaient appelés à donner leur avis sur le projet d'aménagement présenté par Ports Toulon Provence. Projet qui vise à régler la problématique des posidonies qui s'accumulent dans le port, créant des nuisances (olfactives notamment) et dont l'enlèvement coûte 100 000 euros chaque année. L'autorité portuaire a donc présenté un projet dont l'objectif est d'assurer l'avivement, en ouvrant partiellement la digue. Mais pour financer ce projet à 4 millions d'euros, l'augmentation du nombre d'anneaux loués aux plaisanciers s'avère nécessaire.

Sans remettre en cause le bien-fondé technique du projet, la partie seynoise (les représentants de la Ville et des utilisateurs du port - clubs de plongée, pêcheurs, plaisanciers) ont demandé de surseoir à la décision. Car ils estiment, résume Raphaëlle Leguen, première adjointe au maire en charge des questions maritimes, « que le projet présenté ne répond pas aux besoins du village de St-Elme (gestion des flux, circulation, stationnement, espace de rencontres, etc). Surtout, il nous semble nécessaire d'intégrer, dans la réflexion globale, le devenir du fort de St-Elme qui pourrait être racheté par le Conservatoire du littoral et confié en gestion à la



Avec les larguades, l'accumulation des posidonies est un problème récurrent. Qui coûte environ 100 000 € par an au gestionnaire du port qui doit les évacuer. (Photo doc Dominique Leriche)

Ville. Cet espace pourrait alors apporter des réponses aux problématiques du quartier ».

## « Ne pas isoler le port du contexte du quartier »

Et l'élue de préciser que « la Ville est sollicitée par France Domaines pour le rachat du fort de St-Elme (dont l'armée se désengage). Nous avons donc rencontré à plusieurs reprises le Conservatoire du littoral qui est aussi investi dans ce dossier. La mairie peut faire une proposition de gestion

et nous travaillons de manière constructive avec le Conservatoire (comme nous l'avons fait sur le domaine de Fabrègas) qui nous laisse entre six mois et un an pour présenter un projet cohérent ».

Du coup, la Ville estime que « ce n'est pas le moment de présenter un projet pour le port qui n'englobe pas cette perspective ». Motif : « Avec le fort, il y aurait une opportunité de dégager de l'espace au niveau portuaire, qu'il s'agisse d'activités nautiques ou de lieux de stockage de matériel. La

prise en compte du fort aurait aussi des incidences sur les flux humains, qui se concentrent aujourd'hui autour du port ». La Ville juge donc que « si, dans la réflexion, on isole l'aspect portuaire du contexte du quartier, on risque de modifier totalement le caractère du village auquel tous les Seynois sont très attachés ».

Raphaëlle Leguen assure d'ailleurs que « la quasi totalité des utilisateurs et riverains sont prêts à prendre le temps, car ils considèrent qu'on ne peut pas laisser passer cette opportu-

rité du fort, qui serait une solution dans laquelle chacun retrouverait son espace ».

## La ville reprendrait la gestion du port ?

Si elle concède comprendre que PTP « raisonne en gestionnaire » (en créant plus d'anneaux pour financer les travaux), elle dit regretter que son projet « ampute en grande partie la base nautique actuelle ». Surtout, elle déplore la réaction de l'autorité portuaire face à la demande de report présentée vendredi. « Gilles Vincent a menacé de tout laisser tomber, disant qu'il allait nous laisser nous débrouiller avec nos difficultés. Face à cette menace, la Ville répond que, s'il fallait en arriver là, elle conduirait une réflexion de manière plus globale en vue de reprendre la compétence sur cet espace portuaire, mais aussi sur celui de la Petite Mer et du Manteau. La Ville peut en effet monter une entité portuaire pour gérer ces trois ports qui, ensemble, s'équilibreraient financièrement ».

On n'en est pas là, d'autant que la faisabilité de ces transferts de compétences reste à démontrer (lire la réponse de Gilles Vincent). Mais pour l'heure, le fossé semble se creuser entre les parties. Et la solution au problème des posidonies reste toujours en suspens...

M. G.

mguillon@nicematin.fr

## « PTP est allé au bout de ses propositions »

Gilles Vincent présidait le conseil portuaire qui a vu, vendredi, la tension monter entre les représentants de la Ville et ceux de PTP. Il nous livre sa version du sujet.

### Comment en arrive-t-on au projet présenté vendredi par PTP ?

Au départ, Arthur Paecht avait un projet de réaménagement du port avec une enveloppe de 14 millions. Puis Marc Vuillemot l'a révisé pour un montant de 12 millions. A l'époque, je disais que le budget ne serait pas réuni et qu'il fallait scinder le projet pour faire, d'abord, l'avivement afin de régler le problème des posidonies et éviter de dépenser 100 000 € par an pour les enlever. Mais là encore, les 2,5 millions nécessaires n'étaient pas réunies car la Région ne finançait pas, la Ville mettait 480 000 € et les collectivités fondatrices (le Département et l'Agglo) 600 000 €. Il manquait la

moitié du budget, donc le projet a été abandonné. Quand je suis devenu président du conseil portuaire, j'ai estimé que l'équilibre financier du port devait être trouvé par les recettes, et que nous pourrions faire un emprunt pour les travaux, lequel serait remboursé par les recettes annuelles du port. Mais il fallait augmenter la capacité du port pour augmenter les recettes. Ajouté à ce que financerait la Ville, le Département et l'Agglo, on pouvait y arriver sur deux exercices. Du moins si tout le monde était d'accord. En décembre dernier, j'ai souhaité que PTP rencontre les utilisateurs du port pour s'engager sur un projet. Il y a eu deux réunions de concertation, avec un quasi accord – quelques corrections devaient être apportées, mais on pouvait reloger les associations au mètre près dans le port réaménagé. Enfin le 1<sup>er</sup> juin, nous avons eu une réunion avec le



Gilles Vincent, président du conseil portuaire de St-Elme.

maire et sa première adjointe, Marc Vuillemot disant qu'il n'était pas sûr de garantir les 480 000 €.

### Quel est votre regard sur ce qu'il s'est passé vendredi ?

Certaines associations qui s'étaient concerté avec la Ville, ont fait part de leur désaccord avec le projet proposé par PTP, au motif que la commune pourrait, à terme, prendre la gestion du fort –

ce que je sais très bien puisque c'est moi qui ai demandé au Conservatoire du littoral de s'intéresser au site. Mais c'est une très longue procédure et il ne se passera rien avant trois ou quatre ans. Je suis néanmoins favorable au fait d'intégrer le fort dans la réflexion sur St-Elme, mais cela ne change rien au projet du port ! S'il était lancé cette année, il serait prêt pour 2019/2020, soit quasiment la même échéance que le fort. Donc les deux projets sont compatibles ; il sera possible de déplacer les associations sur le site libéré par l'Armée. Mais il faut commencer maintenant le projet portuaire, afin de lancer les dernières études de courantologie, boucler le financement et mettre le dossier sur les rails.

### Comment sortir du blocage ?

La Ville traîne toujours des pieds, qu'il s'agisse de débloquer des

budgets, de faire l'assainissement du quartier, d'installer des caméras, etc. Toujours est-il que PTP est allé au bout de ses propositions en présentant un projet finançable et qui règle le problème des posidonies. La Ville demande de surseoir. Soit. Moi, j'avais un mandat du président de PTP : si la Ville et les associations n'acceptent pas le projet, on ferme le classeur et on travaille sur les ports du Lazaret où il n'y a pas de problème. Et j'ai dit : puisque tout ce propose PTP pour St-Elme est rejeté, alors que la Ville reprenne la compétence sur le port. Mais il faut savoir que ce qui serait possible sur St-Elme, situé à l'extérieur du port militaire de Toulon, ne le serait pas pour le Manteau et La Petite Mer, situés à l'intérieur du port militaire de Toulon. Désormais, nous attendons le courrier du maire sur ce dossier.

Propos recueillis par M. G.